



HAL
open science

1819 : la Restauration face à la tentation libérale

Gilles Malandain

► **To cite this version:**

Gilles Malandain. 1819 : la Restauration face à la tentation libérale. Bruno Chenique; Sidonie Lemeux-Fraitot. Girodet face à Géricault ou la Bataille romantique du Salon de 1819, Lienart, 2019, 9782359062977. halshs-04259971

HAL Id: halshs-04259971

<https://shs.hal.science/halshs-04259971>

Submitted on 26 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1819 : la Restauration face à la tentation libérale¹

Gilles Malandain, chercheur au Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (UVSQ – Paris Saclay)

L'année 1819 est restée dans les annales comme la grande année « libérale » de la Restauration, avant le virage répressif provoqué par l'attentat de Louvel le 13 février 1820. Avec un regard rétrospectif (en particulier après la chute du régime en 1830), elle s'inscrit dans une phase apparemment prometteuse où, autour d'un Louis XVIII avisé, soucieux d'affermir le règne des Bourbons, des gouvernements « constitutionnels » tentent de trouver une voie médiane et consensuelle entre le libéralisme inspiré de l'héritage révolutionnaire et la réaction royaliste². Sur le moment, un tel optimisme peut s'exprimer, mais il n'est pas partagé par tous, loin de là. Dans les opinions comme dans les pronostics, les clivages sont profonds, les contradictions vives, et le sommet de l'Etat lui-même ne cesse d'hésiter et d'osciller, à l'image d'Elie Decazes, l'homme fort du gouvernement. En octobre de cette année-là, un très jeune poète royaliste nommé Victor Hugo publie une « satire » où le locuteur dialogue avec un télégraphe à bras, placé « devant [s]a lucarne », sur les tours de l'église Saint-Sulpice, et dont les signaux chiffrés suscitent sa rêverie³ :

Flottant de doute en doute et d'espoir en espoir,
Parfois j'ai découvert ce que j'osais prévoir.
Bon ! me dis-je, à la France il annonce peut-être
Des ministres du Roi qui serviront leur maître ; [...]

Hélas ! le lendemain ton langage est changé.
Le trône est sans appui ; la charte électorale
Répand dans vingt cités le trouble et le scandale ; [...].

Retrouver 1819, à travers les sources du temps, c'est plonger dans un moment d'équilibre instable et de grande incertitude politique, où plusieurs possibles coexistent, s'expriment et se combattent âprement, de sorte qu'un parti plus tranché semble devoir s'imposer sans qu'on sache encore ce qui le déterminera. Cette fébrilité

¹ **Contribution à Girodet face à Géricault ou la Bataille romantique du Salon de 1819, catalogue d'exposition (Montargis, Musée Girodet, 12 octobre 2019-15 janvier 2020), Bruno Chenique et Sidonie Lemeux-Fraitot (dir.), Paris, Lienart, 2019, p. 17-23.**

² Pour une synthèse récente et une bibliographie complète, voir Bertrand Goujon, *Monarchies postrévolutionnaires*, Paris, Seuil, 2012, chap. II : « Le Défi de l'apaisement et de la réconciliation nationale (1815-1820) ».

³ *Le Télégraphe, satire*, [signé : V.-M. Hugo], Paris, Delaunay, 1819.

est facteur d'effervescence créative dans bien des domaines, y compris la politique, mais aussi d'exacerbation des craintes, car les ombres du passé pèsent encore lourdement sur les dynamiques novatrices.

Le Moment Decazes : un équilibrisme politique

La dissolution, le 5 septembre 1816, de la Chambre introuvable, a sonné la fin de la « terreur blanche » qui a fait suite aux Cent-Jours, au profit d'une ouverture politique destinée à renouer le lien de la monarchie avec la « France nouvelle », soit principalement les élites attachées à l'héritage de la Révolution et de l'Empire. Par le renouvellement complet de la Chambre des députés, au profit d'une majorité centriste, Louis XVIII et le ministre Richelieu ont détaché le pouvoir exécutif de la pression des ultraroyalistes. Ils ont alors fait voter des lois importantes, d'inspiration libérale : d'abord la loi électorale dite loi Lainé en 1817, puis la loi Gouvion-Saint-Cyr sur le service militaire en 1818. Parallèlement, le duc de Richelieu, en habile diplomate, parvient à obtenir la libération des départements du Nord et de l'Est encore occupés par des troupes étrangères. Cette évacuation, effective durant l'hiver 1818-1819, est un grand succès politique pour le régime, qui doit faire oublier les conditions de son (r)établissement. Pourtant, cette bonne nouvelle est suivie d'une longue crise ministérielle conduisant au départ inattendu de Richelieu, auréolé d'un grand prestige. A un ministère de centre-droit succède, fin décembre 1818, un ministère de centre-gauche dominé par le ministre de l'Intérieur, Decazes, qui était ministre de la Police et conseiller le plus proche du roi depuis 1815. L'autre figure nouvelle du ministère est Hercule de Serre, garde des Sceaux, proche des « doctrinaires », ce petit groupe d'intellectuels d'Etat dont l'influence est alors maximale⁴. Cette orientation politique, qui tourne le dos aux ultras, paraît en cohérence avec l'évolution de la Chambre, renouvelée par cinquième chaque année, où les « indépendants » gagnent rapidement du terrain au détriment de la droite et du centre.

Face à l'opinion libérale, dont l'expression, portée notamment par Benjamin Constant⁵, va *crescendo* depuis 1816-1817 et domine en particulier la capitale, il existe bien sûr une opinion « royaliste », franchement réactionnaire (les ultras) ou du moins conservatrice (le centre-droit), qui s'inquiète du « virage à gauche » du pouvoir, dans lequel elle dénonce une pente à terme suicidaire pour la monarchie et l'ordre social. Désormais minoritaire dans la chambre basse, l'union des « hommes monarchiques et bourboniens » (Maine de Biran) domine en revanche la Chambre des pairs et c'est depuis le Palais du Luxembourg que la droite entre en conflit avec le ministère au mois de février 1819. Non content de s'opposer au gouvernement sur le budget, la majorité des pairs vote la « proposition Barthélemy » (du nom d'un pair du centre-droit) qui demande au roi de modifier la loi électorale – pour freiner la progression des libéraux – et donc sa ligne politique. Decazes obtient alors de Louis XVIII la nomination d'une

⁴ Sur ce courant, voir désormais Corinne Doria, *Pierre-Paul Royer-Collard : un philosophe entre deux révolutions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes [PUR], 2019.

⁵ Dont la célèbre conférence, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, est prononcé à l'Athénée royal de Paris le 20 février 1819, quelques jours avant son élection comme député de la Sarthe. Voir Léonard Burnand, *Benjamin Constant*, Perrin, 2022, en part. chap. 17.

soixantaine de pairs acquis au ministère, qui permet de faire instantanément basculer la chambre haute vers le centre-gauche. « C'est le second tome de l'ordonnance du 5 septembre [1816] », note Viennet, homme de lettres et bon témoin d'un libéralisme tempéré, dans son journal le 7 mars 1819⁶, avant d'ajouter : « les nouveaux pairs offrent à la nation une puissante garantie des opinions d'un monarque qui ne répudie aucun héritage honnête de la Révolution. » La droite, bien entendu, ne partage pas cet enthousiasme, et se désespère d'un roi trop peu royaliste, tout en cherchant une stratégie.

Le ministère a ainsi les mains plus libres pour présenter aux chambres ses projets les plus hardis, essentiellement trois lois libéralisant le régime de la presse, portées par le garde des sceaux. Discutées durant le printemps, les « lois de Serre » sont votées fin mai et début juin ; elles abolissent la censure préalable de la presse périodique, au profit d'une « censure répressive » des « délits commis par voie de presse », elle-même confiée aux cours d'assises, donc au jury, garant d'une certaine indépendance par rapport au pouvoir. Jamais depuis 1792, sauf de manière éphémère, la liberté de la presse, et plus largement d'ailleurs de toute expression publique, n'avait été mieux garantie. Même si l'on en craignait les « excès », cette liberté, d'ailleurs prévue par la Charte de 1814, apparaissait comme la pierre angulaire d'institutions « vraiment » libérales qui devaient unir les Français autour du trône, « royaliser la nation », selon le but défini par Decazes quelques mois plus tôt. Face à une droite décontenancée, la gauche ne pouvait qu'approuver, même en soulignant des limites persistantes (comme le lourd cautionnement des journaux). Surtout, elle réclamait au ministère d'avancer aussi sur d'autres terrains, ce à quoi celui-ci se refusa, jusqu'à esquisser une « volte-face » vers la droite. La séance du 17 mai voit ainsi le comte de Serre – excellent orateur, il tenait la tribune pour le gouvernement – s'opposer véhémentement à la gauche sur la question du « rappel des bannis » de 1815, excluant en particulier toute clémence à l'égard des « régicides » de 1793 exclus de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816. Ainsi, une véritable barrière demeurerait entre la « gauche de gouvernement » qu'incarneraient Decazes et Serre (lui-même ancien émigré), pleinement monarchiste, et la gauche libérale ou « patriote », peu attachée aux Bourbons.

Au terme de la session parlementaire, au début de l'été 1819, une grande incertitude règne sur l'avenir du ministère. Inquiets du progrès des « indépendants », Decazes et Serre continuent à chercher les moyens d'un « juste milieu » en renouant avec le centre-droit. Au tout début du mois de juillet, l'« affaire Bavoux » amène le gouvernement à manifester sa fermeté face aux étudiants qui protestent contre la suspension d'un jeune professeur libéral. L'École de droit est fermée, les examens annulés, et le Quartier latin en « quasi-état de siège » pendant quelques jours⁷. Acquitté en août par le jury, Bavoux est néanmoins chassé de son poste. La politique française s'affirme ainsi à l'unisson de l'Europe de Metternich où souffle un vent de répression contre toute agitation libérale, en particulier celle des étudiants allemands que visent les décrets de Carlsbad à la fin de l'été 1819. L'Angleterre elle-même n'est

⁶ Jean-Pons-Guillaume Viennet, *Mémoires et Journal* (Raymond Trousson éd.), Paris, Champion, 2006, p. 372.

⁷ Jean-Claude Caron, *Généralisations romantiques. Les étudiants de Paris et le Quartier latin*, Paris, Colin, 1991, p. 242.

pas en reste : le 16 août 1819, la dispersion brutale d'une manifestation pacifique à Manchester aboutit au « massacre de Peterloo » et au vote de lois liberticides⁸.

Si un rapprochement entre le pouvoir et la gauche avait pu être envisagé au début de l'année 1819, il paraît plus improbable à la fin de l'été. Or l'opposition libérale connaît un nouveau triomphe électoral lors du renouvellement d'un nouveau cinquième de la chambre, le 11 septembre : elle remporte 35 des 55 sièges remis en jeu, contre seulement 5 pour les ultras. Le scrutin de Grenoble marque plus particulièrement les esprits, car le report manifeste des voix ultras, jouant la politique du pire contre le ministère, permet l'élection de l'abbé Grégoire. S'il n'a pas voté la mort de Louis XVI, cet acteur majeur de la Révolution est dénoncé comme un « régicide d'intention » – absent le jour du vote, il l'a néanmoins expressément approuvé – que seul le respect des formes a sauvé du bannissement en 1816⁹. Comment pourrait-il prendre place au Palais-Bourbon où la session doit être ouverte – par le roi – le 29 novembre ? Embarrassant jusqu'aux chefs de file des libéraux eux-mêmes, le cas Grégoire devient en quelques jours le symbole éloquent du péril où la monarchie se laisse entraîner, le fruit monstrueux mais logique de sa ligne « libérale ». « A cette époque critique, écrit Corbière, proche de Villèle, dans ses *Mémoires*, tous ceux qui n'appelaient pas de leurs vœux une nouvelle Révolution sentirent la nécessité de se rapprocher de nous. »¹⁰ De fait, l'insolent succès des libéraux pousse encore à la « bascule » du pouvoir vers la droite.

Celle-ci se dessine toutefois, assez confusément, dans les semaines qui suivent, au fil de laborieuses négociations avec le centre-droit et la droite, qui continuent d'exiger une modification de la loi Lainé, susceptible d'inverser la dynamique électorale au profit des intérêts conservateurs. Deux mois plus tard, les ministres les plus hostiles à ce tournant quittent le gouvernement, remplacés par des figures du centre-droit. Nommé président du conseil le 19 novembre 1819, Decazes demeure fidèle à sa stratégie de l'entre-deux : il convainc le roi de gracier les bannis de 1815 non régicides, tout en le laissant confirmer aux chambres, à l'ouverture de la session, la présentation prochaine d'une nouvelle loi électorale, ce qui indigné la gauche. Avant d'engager ses travaux, la chambre vote le 6 décembre l'exclusion de l'abbé Grégoire à l'issue d'une séance houleuse et au cri de « Vive le roi ! ». Toutefois, les intentions du ministère restent nébuleuses et laissent libre cours à toutes les conjectures quand 1819 s'achève.

L'élitisme en question

A travers les événements qui jalonnent l'année 1819, et au-delà des cahots de l'attelage gouvernemental, les historiens soulignent surtout la vitalité nouvelle ou retrouvée de l'espace public, après vingt-cinq ans de crises et de compression autoritaire. Depuis 1816-1817, la ligne tolérante du ministère a levé ou allégé une bonne part des interdits et des censures qui pesaient sur la vie sociale et politique, permettant l'expression d'une opinion publique – cette « reine du jour » – polyphonique. Ce

⁸ Fabrice Bensimon, « Le bicentenaire de Peterloo, entre mémoire et histoire », *Revue d'histoire du 19^e siècle*, 59, 2019/2, p. 145-147.

⁹ Stendhal, qui a tenu à voter pour Grégoire, vante quant à lui le « plus honnête homme de France » (Note de 1820, dans *Œuvres intimes*, Paris, Gallimard (Pléiade), 1982, t. II, p. 969).

¹⁰ *Souvenirs de la Restauration* (Bernard Heudré éd.), Rennes, PUR, 2012, p. 179.

processus culmine avec les lois de Serre et se traduit notamment par la multiplication des ouvrages et des périodiques, mais d'autres médias entrent également en jeu, tels que l'image, le spectacle ou la chanson, voire la simple transmission orale dont le rôle est encore considérable. Outre une certaine effervescence culturelle, de divertissements en tout genre jusqu'aux débats savants¹¹, il en résulte surtout une vigoureuse repolitisation de la société française. L'invasion de la politique dans la vie sociale, l'omniprésence de « l'esprit de parti » – par exemple dans la critique littéraire ou théâtrale – sont des doléances courantes à cette époque, symptomatiques d'une évolution bien ressentie et anxiogène. En effet, bien au-delà des intentions du pouvoir, cette liberté d'expression pose de fait, à nouveau, la question des limites du « pays légal » et de son rapport au « pays réel », autrement dit de l'héritage démocratique de la Révolution française.

Il faut bien sûr rappeler que la monarchie des Bourbons reste fondée sur l'autorité fondamentale du roi, et sur une conception encore largement pyramidale de la société – en dépit de l'égalité civile de principe – et *a fortiori* du corps politique. Seuls quelque cent mille électeurs, soit un homme adulte sur cent, sont légalement impliqués dans la vie publique et pleinement concernés par les libertés politiques ; encore la majorité d'entre eux ne sont-ils pas éligibles comme députés. C'est avant tout par et pour cette élite, définie par la fortune, et en lien avec les « partis » représentés au parlement, qu'existe la presse, certes dynamique mais dont les tirages restent modestes et la lecture relativement ardue. Les journaux ont une « couleur » bien marquée et ne parlent pratiquement que de politique, même quand ils parlent apparemment d'autre chose. Vecteurs d'information, ils sont aussi des instruments de propagande et de structuration partisane, avant tout destinés à ceux qui ont « voix au chapitre ». Ce qui est évidemment vrai des journaux ultraroyalistes doit être un peu nuancé pour les journaux libéraux – les plus diffusés et les plus ouverts au « pays réel » (celui des non-électeurs).

Hérauts du libéralisme, des périodiques comme *Le Constitutionnel*, *La Renommée* (quotidiens) ou *La Minerve* (hebdomadaire) se veulent, avec les députés « indépendants », les porte-paroles du plus grand nombre, du tiers-état en quelque sorte, contre les intérêts particuliers et plus strictement élitaires que représenterait la droite¹². En témoignent notamment les souscriptions orchestrées par ces journaux autour de causes emblématiques, comme celle des rescapés de *La Méduse* (1817-1818), puis surtout celle de la colonie du Champ d'asile fondée par des exilés français en mai 1818 au Texas. Escortée d'une intense propagande en faveur des « soldats-laboureurs » contraints à l'expatriation, la levée de fonds est un succès sans précédent et permet de réunir jusqu'à 95 000 francs en juillet 1819, « galvanis[ant] autour d'elle toutes les forces vives du pays »¹³. Elle se clôt cependant dans une certaine confusion car la

¹¹ En janvier 1819, Marc-Antoine Jullien lance ainsi, par exemple, la *Revue encyclopédique*, ambitieux projet intellectuel et éditorial : Jean-Luc Chappey, « Penser les progrès de la civilisation européenne sous la Restauration... », Jean-Claude Caron et Jean-Philippe Luis (dir.), *Rien appris, rien oublié ? Les Restaurations dans l'Europe postnapoléonienne*, Rennes, PUR, 2015, p. 143-155.

¹² Dont les organes, *Le Journal des débats*, *La Quotidienne* ou *Le Conservateur* de Chateaubriand, en polémique incessante avec les « feuilles » adverses, se réclament également, bien sûr, de la nation (la France « éternelle », fille aînée de l'Eglise, plutôt que la France « nouvelle »).

¹³ Ephraïm Harpaz, *L'Ecole libérale sous la Restauration. Le Mercure et la Minerve 1817-1820*, Genève, Droz, 1968, p. 160.

nouvelle de la dispersion précoce de la colonie – dès septembre 1818 soit lorsque la souscription est lancée – finit par s'imposer et pose la question de l'emploi des fonds récoltés ; les journaux ultras ne manquent pas de suggérer que l'argent est en fait détourné au profit des chefs du « parti libéral » et de sombres projets politiques.

Soulignons que les libéraux ne remettent pas en cause le système censitaire, aussi restrictif qu'il soit. Ils ferraillent en revanche avec la dernière énergie contre les projets de modification de la loi électorale de 1817 – c'est la dispute centrale de l'année politique, on l'a dit. La loi Lainé est d'inspiration libérale dans la mesure où elle multiplie les consultations (comme le prévoyait d'ailleurs la Charte) et surtout fait voter ensemble tous les électeurs, « à 300 francs » (le seuil du cens) ou à « 1000 francs » (les éligibles), réunis dans les chefs-lieux de département, ce qui limite l'influence de la grande propriété foncière, plus conservatrice, et promeut la bourgeoisie urbaine. Les voix critiques du centre et de la droite demandaient un système à la fois plus stable et surtout capable de graduer davantage le poids des électeurs en fonction de leur niveau de fortune. Pour la gauche, ce changement des règles du jeu est évidemment inacceptable et suscite une mobilisation massive, qui prend notamment la forme assez nouvelle de campagnes de pétitions collectives adressées aux chambres. S'ajoutant aux plaintes et réclamations particulières, ces pétitions proprement « politiques » provoquent une inflation spectaculaire de « l'appel au pouvoir » parlementaire, qui culmine en 1819 avant de retomber sous l'effet de la réaction royaliste. En effet, la droite ne s'y trompe pas et dénonce dans cette mobilisation massive un moyen de pression « séditieux » (on réclame alors « l'ordre du jour », c'est-à-dire l'ignorance des pétitions), tandis que les libéraux plaident bien entendu pour la prise en considération de cet organe – pacifique – d'une opinion « nationale » qui dépasse les limites du suffrage censitaire¹⁴.

Intensivement relayée par la presse, qui publie librement les débats, l'arène parlementaire – la Chambre des députés surtout – est bien le cœur de cet espace public, seul espace de représentation légale de la nation et théâtre où les clivages fondamentaux, objectivés à travers la disposition des élus dans l'hémicycle, sont explicités par les discours et les joutes auxquelles ils donnent lieu. Le renforcement de la gauche depuis les élections de l'automne 1818 a équilibré les forces et clarifié une opposition binaire qui structure le débat politique. Plus difficile est de bien percevoir l'identité idéologique du « centre », encore majoritaire mais lui-même divisé en plusieurs nuances intermédiaires à l'attitude fluctuante. L'habitude se prend alors, à gauche comme à droite, de parler à son propos du « ventre », et d'en critiquer de plus en plus l'opportunisme et le manque de conviction profonde. Si les débats de la Chambre peuvent être suivis avec passion, et certains députés héroïsés par leur camp, une forme d'antiparlementarisme émerge également à travers la caricature des « ventrus », qui sont aussi des « vendus » que le pouvoir exécutif achète à coup de « bons dîners » et de faveurs. Popularisée notamment par des chansons de Béranger¹⁵, dont la célébrité va alors croissant, la figure du « ventru » corrompu et parasitaire, réactivant un motif satirique ancien, se retrouve dans la caricature politique, dont les

¹⁴ Benoit Agnès, *L'Appel au pouvoir. Les Pétitions aux Parlements en France et au Royaume-Uni (1814-1848)*, Rennes, PUR, 2018, p. 221 et sq.

¹⁵ « Le Ventru ou compte rendu de la session de 1818 » puis « Le Ventru aux élections de 1819 », Pierre-Jean de Béranger, *Chansons*, Paris, Marchands de nouveauté, 1821, t. II, pp. 138 et 158.

lois de Serre permettent un nouvel essor. Ce qui caractérise le « ministériel » ainsi stigmatisé n'est plus tant la « modération » qu'il affiche que l'accaparement du pouvoir que sa position centrale lui assure, en connivence avec l'administration : en face, les « exagérés » des deux camps, s'ils prêtent aussi bien sûr à la caricature – l'été 1819 voit se développer une véritable « guerre des images » entre ultras et libéraux¹⁶ – ont au moins pour eux d'être sincères et fidèles à des idées¹⁷.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Une Chambre Divisée En Trois Partis, gravure à l'eau-forte, coloriée ; 18,8 x 29,7 cm. Dépôt par Marchand le 9 juillet 1819, Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des estampes (cote : Qb. 1 (juil. 1819) et Tf. 54 où figure également une copie agrandie du personnage central seulement, intitulée : Le Ventre)

3 panneaux : (1) «Côté Gauche», le libéral dit « les français sont égaux devant la loi », derrière lui la Charte, un buste de la Minerve, *l'Esprit des lois* et le *Contrat social*, sur sa table le *Constitutionnel*, une pétition pour le rappel des bannis ; (2) «Centre», le ventru disant « ah quels dîners, quels bons dîners », à côté de lui le *Journal de Paris* (ministériel), le «Budget», une « Nomination », le *Dictionnaire des girouettes* (1815) [?]; (3) «Côté Droit», l'ultra accablé, près de ses éteignoirs, des « Droits féodaux » et de ses journaux : *la Quotidienne* et *le Conservateur*, dit « éteignons, éteignons les Lumières ».

Cet affaiblissement symbolique du centre rappelle qu'on peut lire le moment 1819 autrement qu'à travers l'opposition d'« extrêmes » irréconciliables et d'un parti de la

¹⁶ Christian Achet, « La Caricature politique, médium méconnu de l'année 1819 ? », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 392, 2018/2, p. 107-139.

¹⁷ Voir par exemple *Une Chambre divisée en trois partis* (juillet 1819) ; ou encore *Le Credo des ministériels ou ventrus, soi-disant modérés*. [Signé : Fiacre Le Ventru], Poitiers, [septembre] 1819, 4 p.

modération qui tenterait de résister à leurs « passions » revanchardes. La polarisation du débat politique pose en réalité aussi la question des relations entre les pouvoirs exécutif et législatif ou de la capacité de l'exécutif à s'imposer, à travers le centre, face aux « partis » – ce qu'on appelle en 1819 le « despotisme ministériel » et aujourd'hui « l'extrême-centre » (Pierre Serna). Sans identité politique claire, le centre est surtout perçu comme le soutien d'un pouvoir exécutif qui lui-même ne recule pas devant les moyens de « haute police » pour contrôler et affaiblir ses opposants. C'est parce qu'il incarne au mieux cette ambiguïté de la ligne « modérée », lui qui dirige et ne cesse d'utiliser politiquement la police du royaume, que Decazes, « favori » du roi, suscite une aversion particulièrement forte, à droite comme à gauche, chez Chateaubriand comme chez Lafayette – qui se savent tous deux constamment espionnés – et *a fortiori* chez des acteurs plus humbles et plus exposés. Certes, la surveillance policière prend prétexte de l'existence de formes d'organisation politique clandestines ou du moins « souterraines », mais elle y pousse aussi, autant qu'une législation qui reste très restrictive en matière de réunion et d'action collective. Plus dynamiques que les réseaux ultras (héritiers de longues années de lutte clandestine contre la République et l'Empire), ce sont les réseaux libéraux qui se structurent ainsi de manière officieuse, en s'articulant à une franc-maçonnerie d'autant plus tolérée qu'une grande partie des élites de tous bords en font partie. En décembre 1819, le procès de la *Société des Amis de la liberté de la presse*, créée en 1818, devant le tribunal correctionnel de la Seine, met en lumière le phénomène et son ambiguïté, puisque toute association politique se voit assimilée à une conspiration.

Même si la presse peut parfois brouiller la frontière du « pays légal », le libéralisme du régime en 1819 est donc pour le moins limité à une étroite élite, éventuellement animée d'esprit « philanthropique »¹⁸. Or il existe bien une politique « infracensitaire » voire « populaire », que l'on connaît surtout indirectement, par d'abondants rapports administratifs et l'enregistrement d'une partie des transgressions repérées. Outre l'action, aux marges du système, d'ultralibéraux « patriotes » comme Cugnet de Montarlot ou Corréard, le rescapé du radeau installé comme libraire au Palais-Royal¹⁹, les manifestations de cette politisation diffuse ont surtout partie liée avec le culte naissant d'un « Napoléon du peuple » et de l'épopée impériale, qui catalyse la protestation contre l'ordre sociopolitique imposé par la Restauration et son cortège de réaction nobiliaire ou cléricale²⁰. Images, emblèmes, objets, rumeurs, cris ou chansons, multiples sont les formes d'expression et de diffusion de ce culte patriotique et contestataire, nourrissant le constat, chez la plupart des témoins du temps, d'une impopularité foncière de la monarchie et d'une difficulté profonde à tourner la page de la Révolution française, véritable « passé qui ne passe pas ».

¹⁸ *Joseph-Marie de Gérando (1772-1842). Connaître et réformer la société*, Jean-Luc Chappey, Carole Christen et Igor Moullier (dir.), Rennes, PUR, 2014.

¹⁹ Laurent Nagy, « Un Conspirateur républicain-démocrate sous la Restauration : Claude-François Cugnet de Montarlot », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 370, 2012, p. 131-156 ; sur Corréard, G. Malandain, « Le naufrage de la *Méduse* et ses suites : retour sur un scandale (1816-1822) », *Annales Benjamin Constant*, t. 46, 2021, p. 9-26.

²⁰ Emmanuel Fureix, « Une transmission discontinuée. Présences sensibles de la Révolution, de la Restauration aux années 1830 », dans *Histoire d'un trésor perdu...*, Sophie Wahnich (dir.), Paris, Les Prairies ordinaires, 2013, p. 149-194.

Poids du passé, présence de l'avenir

Récemment exhumée par Emmanuel Fureix, l'affaire des « piqueurs de femmes » qui éclate à la fin de l'année 1819 est révélatrice d'un climat politique²¹. Signalée en novembre par la presse libérale, l'épidémie de « piqûres » visant le corps de jeunes femmes dans des lieux publics, est immédiatement politisée : chaque parti soupçonne l'autre et rappelle les souvenirs douloureux de 1793 ou de 1815, des épisodes de « terreur » qui avaient justement marqué les corps, y compris féminins. Pourtant, au-delà de cette forme d'intolérance mutuelle entre héritiers et adversaires de la Révolution, l'anonymat persistant des agresseurs, ces « vampires invisibles », fait émerger une tierce hypothèse plus consensuelle : celle d'une machination policière destinée à détourner l'attention publique de l'actualité et des attermolements de Decazes. L'obsession du complot est dans tous les camps et n'épargne pas le pouvoir centriste, héritier à cet égard de l'Empire, qui l'alimente tout en cherchant à la contrecarrer. Malgré la liberté de la presse, la confiance et la transparence ne règnent pas, et la stabilisation de l'espace public paraît encore très précaire²².

Traduisant le poids d'un passé révolutionnaire encore récent dont la mémoire est elle-même loin d'être stabilisée et « refroidie », la hantise d'une subversion (ou d'une répression) occulte, s'exprime également à travers les grandes vagues culturelles du temps comme le roman noir ou gothique, et le mélodrame qui s'en inspire et triomphe depuis le Directoire sur les scènes du boulevard. Ces genres populaires, qui ont nourri l'essor du romantisme français, ont en commun de mettre en scène, et si l'on veut d'exorciser une violence multiforme et angoissante, mais interrogent aussi, de plus en plus, les ressorts de l'histoire, autre engouement alors naissant²³. Lieux hantés, « horribles mystères », intrigues improbables et secrets indicibles participent indéniablement de l'atmosphère d'une époque qu'on pourrait placer sous le signe de la « revenance » – celle du *Vampire* de l'anglais Polidori, par exemple, que Nodier adapte pour la scène française en janvier 1820. Revenants de l'Ancien Régime, émigrés ou prêtres, comme ces inquiétants « hommes noirs » que Béranger fait « sortir de dessous terre, moitié renards moitié loups » dans *Les Révérends pères*²⁴ ; mais aussi, bien sûr, revenants « jacobins », toujours assoiffés de sang royal ou aristocratique, éventuellement transmués en bonapartistes ou en « libéraux » hypocrites, arrogants militants de l'« anarchie » maquillée en « progrès ». « L'esprit révolutionnaire a fait d'immenses progrès et encore un peu de temps il sera tout à fait maître du terrain », s'alarme le duc de Richelieu, prenant les eaux à Spa, dans une lettre du 26 septembre 1819. Plus loin, il incrimine la « rage » et la « frénésie » de la presse, et finit par convoquer, significativement, un autre fantôme fort inquiétant : « Bon Dieu, serait-il

²¹ E. Fureix, « Histoire d'une peur urbaine. Des "piqueurs" de femmes sous la Restauration », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 60-3, 2013, p. 31-54.

²² Sur ce point, je me permets de renvoyer à G. Malandain, *L'introuvable complot. Attentat, enquête et rumeur dans la France de la Restauration*, Paris, Editions de l'EHESS, 2011.

²³ Ainsi, *Calas*, du jeune (et libéral) Victor Ducange, donnée en novembre au théâtre de l'Ambigu comique, est l'un des succès du mélodrame en 1819.

²⁴ Chanson datée de décembre 1819 (Béranger, *Chansons*, 1821, t. II, p. 171), à rapprocher des *Missionnaires* (*ibidem*, p. 144), tout aussi violente.

donc vrai que Buonaparte, avec son bras de fer, était seul capable de gouverner notre pauvre pays ? »²⁵

Comme en témoigne clairement le langage lui-même des protagonistes, le champ d'expérience de la Révolution – jusqu'à l'épisode très violent de 1815, qui a amalgamé « jacobinisme » résurgent, bonapartisme et libéralisme – reste donc très présent dans les esprits et détermine en grande partie l'horizon d'attente des contemporains du Salon de 1819²⁶. Les événements de ce passé demeurent d'ailleurs des enjeux politiques, en dépit de la promesse d'oubli portée en principe par la Restauration. Le sort des « régicides » de 1793 « relaps » durant les Cent-Jours, celui plus largement des proscrits de 1815, mais aussi l'élucidation des « troubles du Midi »²⁷, sont des questions toujours pendantes et intensément polémiques. Là encore, le pouvoir exécutif souffle le chaud et le froid : alors que des exilés subalternes sont autorisés à rentrer en France, en novembre 1819, la police arrête Le Carpentier, conventionnel banni qui se cachait depuis 1816 dans la campagne du Cotentin ; il mourra en prison au Mont-Saint-Michel en 1829. Comment « fermer l'abîme des révolutions » et offrir aux Français un « repos » salvateur, telle est encore et toujours le problème du moment. Pour le jeune doctrinaire Rémusat, il faut qu'une génération passe la main – à rebours d'une Restauration plutôt gérontocratique – car « on ne termine pas les révolutions avec les hommes qui les ont faites »²⁸.

On ne saurait cependant clore cette évocation de l'année 1819 sans faire une place à ce qui, malgré tout, annonce l'avenir et renouvelle les perspectives. Le goût montant pour l'histoire, médiévale ou moderne, n'interdit bien sûr pas la curiosité pour les « nouveautés » et les « sensations » inédites, comme celles que procurent les grandes machines scénographiques des théâtres les plus courus, les panoramas et les « montagnes russes », par exemple. On pourrait y ajouter les feux d'artifice tirés depuis des ballons par d'intrépides aéronautes : la chute mortelle de l'une des plus célèbres, Sophie Blanchard, à Paris le 6 juillet 1819, est l'un des événements notables de l'été. L'accident rappelle tristement les limites, et le prix à payer du progrès, qui n'est pas encore un culte universel²⁹. Pourtant, le temps est à « l'industrialisme », l'Angleterre triomphante apparaissant comme un modèle à rattraper. Le pouvoir exécutif, à l'écoute de la bourgeoisie manufacturière, soutient l'industrialisation nationale : en janvier est annoncée une « Exposition des produits de l'industrie française », voulue par Decazes et ouverte au Louvre le 25 août – parallèlement au Salon de peinture et de sculpture. Reprenant une formule plusieurs fois testée entre 1797 et 1806, elle se présente comme un concours, assorti de médailles, permettant au public d'observer les « succès » et les « progrès » de la production nationale, « objet si important aujourd'hui pour la

²⁵ *Revue hebdomadaire*, juillet 1937, p. 494-495.

²⁶ Parmi mille exemples, ce passage d'une lettre de Mme de Rémusat, épouse du préfet du Nord, à son fils, jeune « doctrinaire », le 23 février 1819 : « La manie de comparer ce temps-ci à la marche de notre Révolution est vraiment funeste pour la raison de certains gens. [...] On veut voir des girondins dans les doctrinaires, et je vous avoue que ce rapprochement me paraît absurde » (*Correspondance de M. de Rémusat pendant les premières années de la Restauration*, Paris, Calmann-Lévy, 1886, t. V, p. 232).

²⁷ Pierre Triomphe, *1815, la Terreur blanche*, Toulouse, Privat, 2017, 3^e partie.

²⁸ *Correspondance de M. de Rémusat*, 1886, p. 303.

²⁹ Spectateur de l'accident, Viennet note dans son Journal (6 juillet 1819) : « Je crois qu'on a tiré de cette découverte [l'aérostation] tout le parti qu'il sera possible d'en tirer. La science y a gagné, mais il est douteux que l'humanité puisse désirer qu'on aille plus loin. [...] » (*Mémoires*, 2006., p. 384).

méditation des hommes d'Etat »³⁰. Avec 1662 exposants, elle dépasse les manifestations antérieures et atteste l'accélération du progrès technique, que mettent aussi en lumière des conflits sociaux concomitants autour de l'introduction des « mécaniques » textiles, « tueuses de bras » : la révolte des tondeurs de laine de Vienne (Isère), sévèrement réprimée en février-mars 1819, fait craindre une contagion du luddisme anglais sur le continent³¹.

Parmi les savoirs du temps, la part de l'économie politique est déjà relativement considérable et avec elle la prise de conscience d'une dynamique de développement nouvelle et prometteuse. Dominée par l'utilitarisme libéral, la réflexion économique fait aussi émerger des projets originaux qui, aux marges des institutions, remettent plus profondément en question l'organisation de la société et en suggèrent une métamorphose accélérée. En 1819, un penseur encore peu connu, mais pas totalement isolé, Henri (de) Saint-Simon, multiplie les essais iconoclastes, insérés dans des livraisons périodiques, *Le Politique* au printemps, puis *L'Organisateur* à la fin de l'automne (publié chez Corréard). Il y oppose d'abord les « abeilles » travailleuses et productives aux « frelons » parasites, avant d'oser une « parabole » insolente supposant la disparition subite des différents types d'élites : celle des princes et des dignitaires de l'Etat aurait des effets bien moins graves que celle des meilleurs savants et des producteurs, assure Saint-Simon, qui conclut « que la société actuelle est essentiellement le monde renversé » où le pouvoir appartient à ceux qui ne travaillent pas³²... Cette incongruité finit par assurer à son auteur, traduit en janvier 1820 devant la cours d'assises, un écho qui ne cessera plus de s'amplifier. Ainsi sourd, d'une matrice rationaliste et libérale qui hérite des Lumières, une pensée « sociale » qui renoue avec les audaces révolutionnaires, exalte le travail et la science, et dessine l'avenir.

Finalement, comme le *Télégraphe* de Hugo, ce messenger muet, le *Radeau* de Géricault métaphorise assez bien la France de 1819, esquif mal assuré, et néanmoins flottant, plombé par les cadavres d'un passé encore récent, mais également tourné vers un avenir lumineux quoique incertain... Michelet l'avait bien vu, même s'il privilégiait le point de vue libéral – voire républicain – que la suite des événements allait effectivement favoriser, jusqu'à envelopper la Restauration tout entière dans un halo d'anachronisme en partie trompeur. « Le siècle n'est lui-même que depuis ces dernières années », écrit Charles de Rémusat à sa mère le 20 mai 1819, ajoutant : « je le répèterai sans cesse à la gloire du roi »³³. Certes, la voie libérale de la Restauration ne manquait pas d'ambiguïtés, sans doute intenables ; momentanément, elle permit l'expression des idées comme des « passions », et ce pari de laisser s'exprimer le conflit la préservait peut-être mieux de la subversion que la tentation autoritaire, si difficile à conjurer.

³⁰ Selon Charles-Louis Lesur (dir.), *Annuaire historique universel pour 1819*, Paris, Desplaces, 1825 (2^e éd.), p. 245.

³¹ Sur les résistances à la « Grande Tondeuse » dans le Midi (1815-1830), voir François Jarrige, *Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle*, Rennes, PUR, 2009, p. 76-82.

³² Claude-Henri de Saint-Simon, *La Parabole & Sur la querelle des abeilles et des frelons* (Pierre Musso éd.), Paris, D'ores et déjà, 2012.

³³ *Correspondance de M. de Rémusat*, 1886, p. 424.